

CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS

UNE TOURNÉE EN TOUTE SÉCURITÉ

SAPEURS-POMPIERS
Yvelines

24h/24h nous assurons votre sécurité



Pensez à vérifier que les sapeurs-pompiers présentent leur **carte professionnelle**

Les sapeurs-pompiers doivent porter leur tenue d'uniforme **complète** et porter l'écusson départemental



NE LAISSEZ JAMAIS RENTRER LES SAPEURS-POMPIERS CHEZ VOUS,

ils ne vous le demanderont pas
Ils respectent les règles sanitaires
distanciation-masque
lavage des mains



Les sapeurs-pompiers qui vous proposent le calendrier ne fixent pas de prix,
Le don n'est pas obligatoire et reste libre

Un reçu doit vous être proposé en échange de votre don



Vérifiez la présence sur le calendrier, du logo des sapeurs-pompiers des Yvelines et de la mention « sapeurs-pompiers de » suivi du nom de la caserne intervenant sur votre commune



ATTENTION AUX FAUX VENDEURS

Signalez toute personne suspecte ou insistante en appelant le 17 (police) ou le 18 (sapeurs-pompiers)